

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 41

Séance du 18 JUIN 2001
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 35

Tous les délégués, sauf

MM. GOETZ, MEYER J. P., Mme HITTLER, M. WEISBECKER, (excusés) qui
étaient représentés respectivement par Mme BEYLER, MM. STEIG, VOGEL,
Mme RICHTER.

MM. WEISHAAR, STEINER, HERRLE, NEUHARD, WINLING, LIEHN, (excusés)

DEL. N° 82/2001

OBJET : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DE WOERTH

Le Président du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire siégeait jusqu'à présent
au Conseil d'Administration du Collège à Woerth.

Faisant suite à la dissolution du S. I. S. S., il convient que le Conseil Communautaire
désigne un représentant de la Communauté de Communes.

***Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité
M. Bernard LOGEL pour représenter la Communauté de Communes de la
Vallée de la Sauer au Conseil d'Administration du Collège Maréchal De
Mac Mahon à Woerth.***

Pour extrait certifié conforme
DURRENBACH, le 19 juin 2001

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

